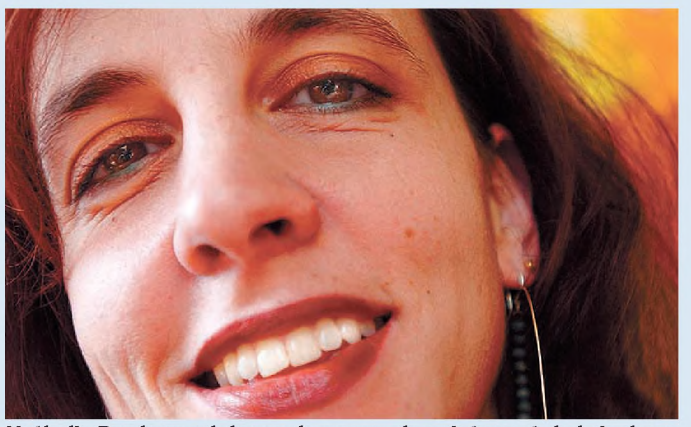
Naissance d'une scène culturelle

NYON Une poignée d'artistes ont investi le site des anciennes usines Stellram. Un lieu aux dimensions idéales pour faire de la création. Des œuvres s'élaborent ici dans un environnement clair et adapté.



Bernard Garo, artiste peintre. Photos A. Rouèche



Nathalie Pradervand donne des cours de peinture et de bricolage aux enfants.



Ariane Karcher, peintre et femme de théâtre.



Derrière les tristes façades grises de «la rue des artistes» abondent les imaginations de tout un monde palpitant.

Esp'Asse affiche complet

LOCATION Quarante artistes se partagent les ateliers de l'association.

Seul reste encore vide un local destiné aux ateliers du Graap (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique), mais pour lequel les autorisations nécessaires tardent. Les multiples coins et recoins sont maintenant occupés par une population de jeunes qui travaillent dans les ateliers de l'association Pro-jet, d'artistes, d'associations, soit en tout 40 locataires.

Projet en stand-by

Même la pièce qui aurait dû servir de vestiaire a finalement été attribuée. «Je reçois chaque semaine trois ou quatre demandes de location», apprend Jean-Claude Bouvrot, administrateur du site. Reste à aménager un lieu de rencontre détente pour tous ces occupants. Une sinistre pièce où trônent deux distributeurs de boissons n'attire pour l'instant guère de visiteurs et le projet de cafétéria-espace culturel reste pour l'instant en stand-by.

L. Aur

LAURENCE ARTHUR

Au 20A de l'Esp'Asse, le site des anciennes usines Stellram. Les baies immenses plongent sur le vide du lit de la rivière. A l'intérieur, le soleil ricoche sur les murs blancs. Des lignes pures, industrielles par endroits, brouillées d'un entrelacs de désuètes conduites en fonte aux destinations mystérieuses, naît l'inspiration. Ici, éclôt une scène culturelle. Derrière ces mornes façades grises de «la rue des artistes», foisonnent les imaginations de tout un monde palpitant ébloui par la découverte de sa propre existence. «Nous étions isolés, souvent dans des caves, des lieux désaffectés. Là, nous apparaissons à la lumière, au regard du public», s'enthousiasme Bernard Garo.

Garo, Pierre-Alain Bertola forment les piliers auprès desquels viennent s'appuyer les plus jeunes et inconnus. Mikee Chanfreut et ses créations mêlant images virtuelles, informatique, musique, photographie. Nathalie Pradervand-Pellissier et sa quête technique de style balbutiant. Chacun a décidé de conserver sa porte ouverte le plus souvent possible. Les machines à café fonctionnent à plein régime au plus fort de la journée. Aller de l'un à l'autre, musarder sur les travaux, fait partie du contrat tacite des lieux. Dans cet espace gravite aussi Ariane Karcher, la directrice du Festival des arts vivants (FAR). Elle renoue ici avec son expression picturale, dans une démarche personnelle: «J'attendais de repeindre après trois ans d'arrêt. Ce qui arrive est une bénédiction.» Le lieu agit comme un révélateur. «Je me sens bien. Je me sens inspirée. Pour la première fois, je sens se manifester mon langage visuel. Moi, issue de la formation des décors de théâtre», témoigne Nathalie Mermillod.

Le «village» se sent pousser des ailes: «Je ne sais pas comment cela va fonctionner, mais l'art se crée s'il y a le lieu. Nous avons un projet artistique interdisciplinaire qui sera produit dans le cadre du FAR. Il s'agit de lier danse, vidéo, art plastique, théâtre poésie et musique. Et, cela est possible grâce au vaste espace de mon atelier et l'arrière-plan constitué par ces présences de créateurs.» Au 20A, «rue des artistes», la fiancée est encore voilée, mais ses promesses déjà, émeuvent. □

UTILE

Inauguration de la brocante Pro-Jet: 1er mars.
Nathalie Pradervand-Pellissier, atelier des Marronniers à Esp'Asse, expose à la Galerie La Berge (Graap), rue de la Colombière 10, 1260 Nyon. Du 8 mars au 22 avril de 17 h à 20 h. Nathalie Mermillod. Du 8 au 19 mars, dans la salle culturelle du site Esp'Asse.

VAUD EN BREF

LA POSTE

Sursis pour les centres de tri

Le canton de Vaud demande à La Poste de maintenir un centre de tri du courrier sur l'arc lémanique. Il donne sa préférence à la variante prévoyant 5 centres principaux, dont un à Lausanne-Nord, et 4 centres secondaires, dont un à Genève. Le Conseil d'Etat a publié hier sa réponse à la mise en consultation des nouvelles variantes du projet REMA, qui prévoient le maintien de trois à cinq centres principaux. ㉔

OR DE LA BNS

Vaud pourrait toucher 1 milliard

Le Conseil d'Etat vaudois aimerait que la Banque nationale suisse verse aux cantons les deux tiers de ses réserves d'or excédentaires. Pour le canton de Vaud, cela représenterait une manne d'environ un milliard de francs. **ATS**

Allaman se protège du trafic

L'aménagement d'obstacles dissuasifs est à l'enquête afin de supprimer le transit.

LITTORAL PARC Chicanes, bacs à fleurs, trottoir, gendarmes couchés, revêtement pavé de la chaussée et zone 30 km/h dans le village d'Allaman. L'imagination n'a aucune limite. Ces obstacles ne devraient pas manquer de dégoûter l'automobiliste tenté de transiter par le hameau pour se rendre à l'un ou l'autre temple de la consommation dans le secteur d'Ikea. Les aménagements qui comprennent le remplacement des installations provisoires au centre du village sont mis à l'enquête jusqu'au 26 mars.



Les gendarmes couchés et autres chicanes devraient produire leur effet et limiter le transit. A. Rouèche

La Municipalité a dû faire marche arrière. Son projet de signalisation «Bordiers seuls autorisés» avait suscité des oppositions des commerçants du bourg, d'une partie de la population de la commune, des habitants de Féchy et de Perroy en avril 2002. «Juridiquement, cela posait un problème. La signalisation condamnait le village à la population résidant ailleurs sur la commune», commente Carlo Luini. Le municipal s'attend malgré tout à des oppositions des défenseurs du système de zone «Bordiers seuls autorisés». Il se félicite d'ores et déjà des effets positifs des bacs en plastique rouge et blanc et des ralentisseurs en caoutchouc posés provisoirement: «L'augmentation de la circulation est plus faible que prévu. Pour compléter le dispositif, nous aimerions encore qu'une signalisation à la sortie de l'autoroute A1 dirige le flux de véhicules sur le carrefour de Roveray, en direction d'Aubonne», conclut Carlo Luini. La multiplication des giratoires, des obstacles et des panneaux indicateurs forment les rouages d'une mécanique de plus en plus complexe dans la géographie des zones périphériques de Littoral Parc. Le système devrait fonctionner tant que la jonction autoroutière d'Aubonne n'est pas engorgée. En ce qui concerne les débordements du samedi, c'est une autre affaire. Le dossier de la route d'évitement derrière Ikea doit encore être réglé.

L. Aur

Empoignade en vue à Saint-Prex

Le climat est tendu pour le second tour de l'élection complémentaire.

FAIR-PLAY Lettres anonymes dans la boîte de Francis Rossier, tracts douteux distribués contre Pierre Gigon, le deuxième tour des élections de Saint-Prex s'annonce électrique à défaut d'être élégant et fair-play. «J'ai d'ailleurs déposé plainte pour diffamation et atteinte à l'honneur, puisque des affiches expliquent que le village sombrera dans la déchéance avec moi, explique M. Gigon. Je suis écœuré, mais j'ai reçu beaucoup de soutien et de marques de sympathie depuis cette affaire, ce qui me fait croire en mes chances.» D'autant que ses supporters ont pris leur plume en adressant à la population un manifeste en sa faveur, dans lequel on trouve notamment les signatures du syndic démissionnaire André Bugnon et de l'élue du 1er tour, Monique Gauthey. Une tentative visant à réduire l'avance de 107 voix que comptait Francis Rossier lors de la première manche. «Vu la tournure des événements, j'ai cessé de mener campagne, explique le premier citoyen du canton. Je me place au-dessus de ces attaques et je n'ai rien à dire pour ma défense. La population de Saint-Prex décidera, mais je me rends compte que la volonté d'apporter de la transparence à la Municipalité semble déranger.»

A noter que dans le manifeste en question, il est précisé que l'élection de M. Gigon laisserait le champ libre à l'actuel vice-syndic Günter Dauner pour accéder à la tête de l'Exécutif, les autres élus se contentant d'un siège municipal. Ce qui ne sera pas le cas si Francis Rossier s'impose dimanche, les électeurs ayant encore une fois l'occasion d'aiguiser leurs crayons. Mais, désormais, dans le secret d'un isoloir plutôt que dans l'anonymat d'une boîte aux lettres.

Cédric Jotterand